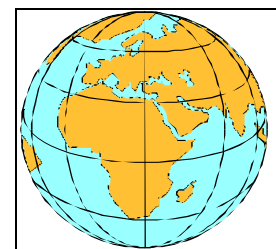




Rue Hector Blondiau, 22 7070 Mignault (Belgium)



EUROPE

FR. **Brasseur Jean-Paul** 32 (0) 499 35 85 72
FR, EN, IT **Marilena Di Stasi** (0) 486 26 40 72
DE, FR, EN **Meyer Joseph** 32(0) 475 55 13 94
NL, EN, FR **Nollen Paul** 32 (0)485 59 73 47

www.vivanteurope.org

« Libérer le travail en le détaxant et financer notre sécurité sociale
par une taxe sur la consommation, uniquement sur les produits
qui le plus souvent, sont fabriqués par la machine »

LE VIVANT-EUROPE

électronique

N° 49 (novembre 2007)

*VIVANT –EUROPE est membre du Forum Permanent de la Société civile Européenne
et participe à ses travaux*

EDITOTIAL

1. Le FORUM a inauguré sa LETTRE D'INFORMATION dont voici le premier numéro. Si vous souhaitez vous y abonner, cliquer sur "lettre d'information" dans la colonne ci-contre à gauche et introduisez l'adresse courrielle à laquelle vous souhaitez qu'elle soit adressée. **Trois numéros de cette lettre d'information ont déjà été publiés.**
2. Le « **FORUM PERMANENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EUROPÉENNE** » est né, en 1995 (historique et objectifs)

La lettre d'Information n° 2007-01

Août 2007

LETTRE D'INFORMATION

N° 2007-01

A nos lecteurs

Introduction

Voici le numéro inaugural de la lettre d'information du Forum permanent de la Société civile européenne. Suite aux [conclusions du Conseil européen de juin 2007](#) ainsi qu'à la décision du Parlement européen d'expérimenter [l'AGORA citoyenne](#) pour dialoguer avec la société civile, nous avons décidé de nous lancer à l'eau et, ce faisant, d'intensifier notre contribution à cette nouvelle expérimentation de démocratie participative.

Ce premier numéro comprend :

- [Le communiqué du Forum concernant les conclusions du Conseil européen de juin 2007, la CIG 2007 et le Traité modificatif : 50ème ANNIVERSAIRE DES TRAITÉS DE ROME ET LE TRAITÉ MODIFICATIF.](#)
- [La présentation de l'initiative AGORA du Parlement européen.](#)
- [Indications pratiques pour bien recevoir cette lettre d'information.](#)

Je veux m'abonner !

Cette première LETTRE D'INFORMATION est adressée à l'ensemble des personnes qui sont régulièrement en contact avec nous par courriels, téléphone ou télécopie. C'est sur cette base que nous avons constitué notre première liste d'abonnés.



- **Notre lettre est éditée au format HTML.** Pour la recevoir sous ce format, veuillez à **bien sélectionner les paramètres de votre logiciel de courriel** afin que nos envois vous apparaissent sous ce

Dans cette édition...

- [La CIG 2007 et le Traité modificatif](#)
- [L'initiative AGORA](#)

La CIG 2007 et le Traité modificatif

On sait maintenant qu'à la suite des [conclusions finales du Conseil européen de Bruxelles](#), une conférence intergouvernementale (CIG) a débuté le 23 juillet 2007.



Cette CIG a reçu un mandat particulièrement précis pour rédiger un Traité modificatif des Traités actuellement en vigueur. Bien que, par les nombreuses notes de bas de pages introduites par nombre d'États membres, on puisse penser que les "carottes sont cuites" et qu'il n'y a plus rien à négocier, cette opinion n'est pas exacte. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire attentivement [la note récente publiée par le European Policy Centre](#) qui souligne la difficulté du processus de ratification à venir. C'est pourquoi le Forum a, dès le 6 juillet 2007, publié son [communiqué n°2007-04](#) dans lequel, il insiste pour que, lors des négociations de la CIG, deux dispositions minimales soient adoptées :

1. L'inclusion, dans le Traité modificatif, d'une clause imposant qu'à l'avenir la tenue d'une consultation pan-européenne doive précéder la ratification, par les États membres, de toutes les modifications ultérieures à ce Traité.
2. L'ajout d'une disposition rendant possible l'organisation d'une consultation pan-européenne dans le cadre de la démocratie participative de manière à mobiliser les opinions publiques européennes autour d'une vision politique de l'Union et à améliorer la gouvernance.

L'initiative AGORA

[L'AGORA citoyenne](#) est une initiative du Parlement européen sur une proposition de Gérard ONESTA, Vice-président.



Les réseaux des organisations de la société civile ont été invités, le 25 juin 2007, au Parlement européen par Gérard ONESTA pour promouvoir l'organisation d'une structure de dialogue entre la société civile et le PE. C'est une initiative de démocratie participative.

L'AGORA est à l'essai pour deux séances, l'une consacrée au processus constitutionnel, (comprenez le processus de modification "des traités" à la suite du Conseil européen des 21 & 22 juin 2007), l'autre au changement climatique.

La première se tiendra les 8 et 9 novembre prochain et réunira environ 500 participants, l'autre se tiendra au début 2008, mais la date n'est pas encore fixée aujourd'hui. Après ces deux essais, le PE décidera s'il pérennise ou non l'AGORA. La société civile a donc intérêt à travailler avec Gérard Onesta et ses collègues pour faire en sorte que l'opération soit un succès. Préparons donc tous sérieusement cette première session en tenant compte du contexte dans laquelle elle se place.

Le Conseil européen de juin 2007 à Bruxelles a suscité des réactions diverses. Aussi, le PE propose à la société civile de **co-rédiger avec lui un avis sur les travaux de la CIG.**

2. Le « **FORUM PERMANENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EUROPÉENNE** » est né, en 1995, d'une idée de Virgilio Dastoli, et qui a été reprise dans un Appel lancé à un grand nombre de réseaux d'ONG et du monde du travail par la Conférence des présidents des conseils nationaux du Mouvement Européen International, réunis à Bonn le 21 septembre 1995. Le 26 novembre 1996, rappelant le geste de Luther, le **FORUM** affichait sur la porte du Conseil (le bâtiment Juste Lipse) - symbole de l'Europe du Marché - L'APPEL DE BRUXELLES « CONSTRUIRE L'EUROPE POUR TOUS » pour inviter l'Union à « retrouver sa légitimité » : « *NOUS, CITOYENS DE L'UNION EUROPÉENNE, PROCLAMONS QUE LE TEMPS EST VENU DE DONNER UN NOUVEL ESSOR À L'UNION DE NOS PEUPLES. L'UNION DOIT ÊTRE FONDÉE SUR LA PERSONNE HUMAINE(...).* »

OBJECTIFS

Le **FORUM** a pour objectifs de produire et de communiquer de l'information, d'être un lieu de rencontres et de rassemblement, ainsi que de promouvoir et mener des actions de tous ordres en vue de réaliser :

- a) Une citoyenneté européenne active,
- b) Une démocratie européenne représentative, participative et paritaire,
- c) Une gouvernance favorisant de meilleures synergies entre les institutions européennes et la société civile, dans le respect du principe de subsidiarité et de proportionnalité.

Le **FORUM** encourage la participation active, par le biais de leurs associations, des femmes et des hommes d'Europe à la construction d'une Union européenne fondée sur des valeurs constitutionnelles partagées de paix, de démocratie, de respect de la personne humaine et d'égalité des femmes et des hommes, de solidarité et de reconnaissance mutuelle des diversités culturelles, bref d'une Union prête à affronter les défis du 21^{ème} siècle.

ACTIONS

Depuis sa fondation, l'action du **FORUM** s'est concentrée sur les thèmes suivants :

CHARTRE DES CITOYENS ET CITOYENNES

Le **FORUM** a lancé une réflexion collective concernant l'élaboration d'une Charte des Citoyens et Citoyennes ; cette réflexion s'est traduite dans un projet de Charte, adopté au Capitole à Rome en mars 1997, à l'occasion du 40^{ème} anniversaire des Traités de Rome. L'idée a été reprise par le Conseil Européen de Cologne (juin 1999) qui a lancé la Convention I qui élaborera la Charte des Droits Fondamentaux adoptée à Nice (décembre 2000). Le **FORUM** a largement contribué à la coordination des initiatives de la société civile autour de la Convention I.

DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE, PARTICIPATIVE ET PARITAIRE

Le **FORUM** a été présent à l'occasion des Conseils européens de Turin (mars 1996), de Florence (juin 1996), d'Amsterdam (juin 1997) et de Luxembourg (novembre 1997) - a participé activement à la mobilisation de la société civile à Tampere (décembre 1999) - a été à l'origine du Carrefour de la société civile à l'occasion du Conseil de Nice (décembre 2000) - a activement contribué à la constitution de l'Assemblée citoyenne du 13 au 15 décembre 2001 et a participé aux groupes de contacts de la Convention II (2002 – 2003). Suite à son projet de Charte des Citoyens et Citoyennes, le **FORUM** a avancé dans le cadre de la Convention II des propositions qui ont été reprises sous la section démocratie participative du projet de Traité Constitutionnel.

NOUVEAU « PROJET » POUR L'UNION RÉCONCILIER LES « OUI » ET LES « NON »

Suite à la publication par certains de ses membres du Livre « *Plan B, les Citoyens face à l'Union Européenne* »¹ et à la tenue à Bergame (Italie) d'une rencontre qui a associé à ses discussions des partisans du « Oui » (les Fédéralistes), du « Non » (le Forum Social Européen), un Parlementaire Européen et un membre du Groupe Amato, le **FORUM** a proposé un processus visant à réconcilier les citoyens européens avec les institutions de l'UE et à respecter les votes de ceux qui ont approuvé le Traité constitutionnel et de ceux qui l'ont rejeté. Ces propositions se veulent innovantes mais réalistes, de nature à rassembler une large majorité des « Oui » et des « Non » et nous permettre de sortir de la crise par le haut ; elles contiennent l'ajout d'un quatrième moteur à la fusée « Union européenne » par l'instauration de mécanismes nouveaux d'association des citoyens qui réduiraient le fossé entre institutions et citoyens ; elles suggèrent la rédaction d'un nouveau préambule (la DÉCLARATION D'INTERDÉPENDANCE DES CITOYENS EUROPÉENS) ; elles tendent à mobiliser toutes les énergies pour une mise en oeuvre plus efficace des stratégies dite de « compétitivité » et de « développement durable ». Ces propositions respectent les votes « Oui » car elles assurent la mise en place des dispositions visant à rendre l'Union plus efficace dès 2009, et suggèrent à ceux qui ont voté « Non », une démarche visant à construire ensemble les bases d'un nouveau pacte sociétal.

UNE SOCIÉTÉ DU BIEN-ÊTRE POUR TOUS

Le **FORUM** a lancé une réflexion collective concernant un nouveau contrat sociétal préparé par une Convention III. Les propositions du **FORUM** visent à mettre en oeuvre un des objectifs de l'Union Européenne.

UNE ALLIANCE DES TROIS MERS

Le **FORUM** a proposé de débattre d'une nouvelle approche des relations de l'Union Européenne avec ses voisins et les questions d'élargissement, de sécurité humaine, du grand marché intérieur, de la paix au Moyen-Orient, de la sécurité d'approvisionnement en eau et en énergie, des droits de la personne, d'un contrat avec la jeunesse : une **ALLIANCE DES TROIS MERS** inspirée des succès européens que furent la Communauté du Charbon et de l'Acier et le Processus d'Helsinki.

UNE FEUILLE DE ROUTE 2009 - 2011

Le **FORUM PERMANENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EUROPÉENNE** est convaincu qu'après l'élaboration de la Charte des Droits Fondamentaux et la tentative d'établissement de la Constitution de l'Union européenne, il convient, pour poursuivre la construction de l'Union et renforcer son identité,

1. De convoquer une Conférence Intergouvernementale réunissant des représentants du Conseil et du Parlement européen pour préparer ensemble, en vertu de leur pouvoir de codécision, un « **PACTE ENTRE LES ÉTATS ET LES CITOYENS EUROPÉENS** », et de soumettre ce pacte à une consultation populaire pan-européenne, à l'occasion des élections européennes de **juin 2009**.
2. De réunir, dès septembre 2009, une troisième Convention pour élaborer un « **PACTE SOCIAL, CULTUREL ET ENVIRONNEMENTAL** » afin de définir les objectifs à atteindre et les règles à arrêter pour la mise en oeuvre de politiques adaptées aux défis du 21^{ème} siècle, et de soumettre ce pacte à une seconde consultation populaire pan-européenne en **juin 2011**.